

## Compétences langagières

La compétence envisagée comme variable de la personnalité peut se décrire comme le degré de contrôle qu'un individu exerce sur une situation ou dans l'exécution d'une action. La compétence est dans cette acception un savoir-faire et son développement s'organise autour du savoir comment accomplir ses intentions..., ce qui requiert une élaboration communautaire, une trame sociale des intentions et de leur accomplissement (Bruner, 1983). Plus un individu contrôle les antécédents et les conséquences d'une situation et plus il exécute une action de façon efficace, plus on peut le juger compétent. Mandler (1984) définit la compétence comme l'habileté à exécuter de façon efficace une séquence d'actions jusqu'à son terme. Si l'exécutant rencontre un obstacle, il le surmonte par une autre stratégie. Dans son champ d'expertise, une personne compétente sait donc résoudre les problèmes qui lui sont présentés. De plus, elle peut formuler des problèmes nouveaux au terme d'une expérience, c'est-à-dire qu'elle se montre